

Formulaire de demande d'auto-exclusion (Suisse/Liechtenstein)

selon art. 80, al. 5 LJAr

Madame, Monsieur,

Par la présente, je demande une auto-exclusion de tous les casinos suisses ainsi qu'à partir du 7 janvier 2025 de tous les casinos du Liechtenstein. En pièce jointe, vous trouverez une copie de ma pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire suisse ou permis de séjour pour étrangers).

J'ai pris connaissance du fait que cette auto-exclusion est valable pour une durée indéterminée dans tous les casinos suisses et liechtensteinois, qu'elle m'exclut des jeux de casino (physiques et en ligne) ainsi que des grands jeux en ligne (comme le Lotto, Euromillions, etc.), qu'elle ne peut être levée qu'au plus tôt après trois mois et que les conditions de levée figurent en page 4-5.

Le formulaire peut être envoyé à l'adresse suivante :

Grand Casino Kursaal Bern AG
Service du concept social
Kornhausstrasse 3
3000 Bern 22

Coordonnées du demandeur

Nom	_____	Prénom	_____
Rue	_____	Code postal / lieu	_____
Date de naissance	_____	Nationalité	_____
Numéro de téléphone	_____		
Date	_____	Signature demandeur	_____

Annexe de copie d'un document d'identité

Passeport Carte d'identité Permis de conduire Permis de séjour (A B C D L)

Confirmation

- Non, je ne souhaite pas de confirmation
 Oui, j'aimerais recevoir une confirmation par écrit à mon adresse ci-dessus
 Oui, j'aimerais recevoir une confirmation par écrit à l'adresse suivante:

Nom	_____	Prénom	_____
Rue	_____	Code postal / lieu	_____

Remarques

Répondre aux questions suivantes est facultatif. Vos informations nous aident à optimiser le concept social. Toutes les informations seront traitées de manière confidentielle.

Comment estimez-vous le temps de l'exclusion de jeu (Cochez une seule réponse)

- préventif en temps utile trop tard*

*si «trop tard», c'est pourquoi?

Situation familiale

Etat civil célibataire marié(e) divorcé(e) veuf/veuve _____

Enfants non

oui → nombre et année de naissance _____

Situation professionnelle

employé(e) indépendant(e) au chômage homme/femme au foyer

destinataire AVS/AI aide sociale formation _____

Profession / branche _____

La raison de l'exclusion de jeu volontaire (plusieurs réponses sont possibles)

- Préventive
- Passé trop de temps dans le casino
- Perdu trop d'argent dans le casino
- Risqué des mises sans rapport avec le revenu et la fortune
- Problèmes financiers si oui, à cause: du jeu d'hasard d'autres raisons
- Dettes si oui, à cause: du jeu d'hasard d'autres raisons
- Problèmes au travail si oui, à cause: du jeu d'hasard d'autres raisons
- Problèmes familiaux si oui, à cause: du jeu d'hasard d'autres raisons
- Aucun contrôle sur le comportement de jeu
- À la demande de proches / de tiers
- autre _____

Charges financières

non OUI (si oui, lequel/lesquelles)

aliments pour enfants

petit crédit

entretien conjoint

dettes

Détails (Montant de la charge/de tranches / autre) _____

Est-ce que vous jouez d'autres jeux d'hasard

non oui (si oui, lequel/lesquelles)

loteries ticket à gratter (p.ex. tactilos)

paris

poker privé casino online

Dans quel casino est-ce que vous avez joué

Nom du/des casino(s) _____

Durée de la visite au casino

<1 heure 1-2 heures 3-4 heures 5-7 heures >7 heures

Fréquence de visite au casino

<1x par semaine 1-2x par semaine 3-4x par semaine 5-7x par semaine >7x par semaine

Type de jeu au casino (plusieurs réponses sont possibles)

black jack roulette machine à sou autre _____

Mise moyenne par visite au casino

CHF _____

FO Questions sur le comportement de jeu DSM5

Nom : _____ Prénom : _____

Date de l'exclusion de jeu : _____

La participation au questionnaire est volontaire.

N°	Critère	Oui	Non
1.	Pensez-vous souvent à vous rendre au casino ? (Par exemple, aller au casino au lieu de travailler ou d'avoir d'autres engagements)		
2.	Avez-vous remarqué un changement au niveau de votre habitude de jouer des mises plus élevées et de passer plus de temps au casino ?		
3.	Il vous arrive souvent de jouer plus que vous ne le souhaitez ? Ou êtes-vous allé au casino après tout, même si vous vouliez faire une pause pendant un moment ?		
4.	Jouez-vous fréquemment pour vous détacher d'autres problèmes (travail, relations, etc.).		
5.	Lorsque vous jouez : essayez-vous souvent de regagner l'argent que vous avez perdu ?		
6.	Avez-vous déjà prétendu avoir gagné de l'argent alors qu'en réalité vous avez perdu ?		
7.	Si vous avez essayé de venir moins souvent au casino ou de prendre moins d'argent pour jouer, êtes-vous devenu nerveux ou anxieux ?		
8.	Avez-vous déjà eu des disputes avec des proches sur la façon dont vous gérez l'argent en relation avec les jeux d'argent ?		
9.	Si vous perdez au jeu des sommes que vous ne pouvez pas vous permettre, avez-vous des personnes dans votre famille proche ou dans vos connaissances qui peuvent vous aider matériellement ?		
	TOTAL		

Évaluation

- 0 points: comportement de jeu peu problématique
- 1-3 points: désordre subclinique lié au jeu
- ≥ 4 points: Désordre du jeu (léger, modéré, sévère)

Feuillet d'information sur l'exclusion de jeu

Principe et bases juridiques

Les casinos sont tenus par la loi d'imposer une exclusion des jeux de hasard s'il existe un soupçon que la personne concernée est surendettée, ne remplit pas ses obligations financières ou risque des mises de jeu supérieures à ses revenus et à son patrimoine. Les maisons de jeu excluent également les personnes dont elles savent ou doivent supposer, sur la base d'un signalement d'un organisme spécialisé ou d'une autorité sociale, qu'elles souffrent d'une addiction au jeu.

Les joueurs ont la possibilité de se faire exclure d'eux-mêmes à tout moment. Une exclusion demandée par la personne elle-même dure au minimum trois mois.

Les bases légales pour prononcer et lever une exclusion de jeu sont les suivantes :

- Articles 80 de la Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAR)
- Articles 84 de l'Ordonnance sur les jeux d'argent (OJAR)

L'exclusion de jeu est inscrite dans un registre national qui s'étend à la Suisse et, à partir du 7 janvier 2025, également au Liechtenstein. Les droits d'accès à ce registre sont réglementés par la loi. Une exclusion de jeu s'applique pour une durée indéterminée et concerne tous les casinos suisses ainsi qu'à partir du 7 janvier 2025, les casinos liechtensteinois. Elle exclut également la personne des jeux de casino (physiques et en ligne) et des grands jeux en ligne (comme le loto, Euromillions, etc.).

Conditions pour lever une exclusion de jeu

Une demande de levée d'une exclusion volontaire peut être déposée au plus tôt après trois mois. Pour une exclusion imposée, la demande peut être effectuée dès que le motif de l'exclusion a disparu. La demande doit être faite par écrit par la personne concernée.

La demande doit être adressée au casino qui a prononcé l'exclusion. Si ce casino n'existe plus (Bienne, Thoune, Gstaad, Saxon, Rheinfelden, Weggis), les données des joueurs exclus sont transférées au casino le plus proche. Dans ce cas, la demande doit être adressée à ce dernier.

Les documents suivants sont requis pour lever l'exclusion :

1. Demande écrite et signée de levée.
2. Copie d'une pièce d'identité valide (passeport, carte d'identité, permis de conduire suisse, permis de séjour).
3. Extrait du registre des poursuites datant de moins d'un mois.
4. Extraits du compte-salaire des trois derniers mois (vue détaillée de tous les mouvements et soldes).
5. Preuve des revenus actuels :
 - Fiches de salaire des trois derniers mois, ou
 - Pour les indépendants : bilan et compte de résultat des deux dernières années ou l'avis de taxation fiscal actuel.
6. Preuve des paiements de loyer et d'assurance-maladie des trois derniers mois, si ceux-ci ne figurent pas sur les extraits du compte-salaire.
7. Pour les personnes mariées ou en partenariat enregistré :
 - Déclaration écrite de consentement du partenaire.
 - Copie d'une pièce d'identité valide du partenaire.
8. Pour les personnes sans revenu personnel (p. ex. femme/homme au foyer) :
 - Déclaration écrite de consentement du soutien financier.
 - Copie d'une pièce d'identité valide du soutien financier.
 - Preuve des revenus actuels du soutien financier.
9. Éventuelles preuves de patrimoine (p. ex. compte épargne).

Procédure

Après réception de la demande complète de levée de l'exclusion de jeu, les documents sont soigneusement examinés. Si les raisons de l'exclusion subsistent ou si les conditions des articles 80, alinéa 1, lettres a et b LJAr sont remplies, la demande sera refusée. Dans le cas contraire, le demandeur sera invité à un entretien de levée.

Cet entretien a lieu au [centre régional Berne-Mittelland](#) de la Berner Gesundheit. Il est conduit par un responsable du concept social du Grand Casino Bern ainsi qu'une personne spécialisée de la Berner Gesundheit.

Lors de l'entretien, il sera vérifié si :

- des moyens financiers suffisants pour jouer sont disponibles, et
- les raisons ayant mené à l'exclusion n'existent plus.

Le demandeur confirme par sa signature que :

- il a été informé de la procédure,
- il a remis tous les documents requis, et
- les informations fournies sont véridiques.

Sur la base du rapport d'entretien et des documents soumis, la direction du Grand Casino Bern décide de lever ou non l'exclusion. La décision est communiquée au demandeur par écrit.

Décision négative

Si la demande est rejetée ou si la personne concernée refuse de coopérer, l'exclusion de jeu demeure en vigueur. Une nouvelle demande peut être déposée ultérieurement.

Violation des exclusions de jeux

Toute tentative de contourner l'exclusion peut entraîner des conséquences juridiques, notamment une plainte pour violation de domicile conformément à l'article 186 du Code pénal suisse (CP).

Questions et conseils

La responsable du concept social se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire, par téléphone au 031 339 55 98 ou par courriel à l'adresse sozialkonzept@grandcasino-bern.ch.

Pour des conseils personnels et spécialisés, vous pouvez contacter gratuitement la Berner Gesundheit au numéro : 031 370 70 70.

Pour des conseils pratiques et juridiques en matière de dettes, vous pouvez joindre la Berner Schuldenberatung au numéro : 031 372 30 13.

Plus d'informations disponibles en ligne sur : www.careplay.ch.